

Diversification du parler des adolescents franco-ontariens

Le cas des conjonctions et locutions de conséquence

Raymond Mougéon

Volume 7, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039327ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039327ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (imprimé)
2371-6878 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mougéon, R. (2007). Diversification du parler des adolescents franco-ontariens : le cas des conjonctions et locutions de conséquence. *Cahiers Charlevoix*, 7, 229–276. <https://doi.org/10.7202/1039327ar>

Résumé de l'article

Raymond Mougéon analyse un cas de diversité linguistique : les mots et locutions qui marquent la conséquence dans le parler des adolescents franco-ontariens. Bien que ce sujet paraisse de prime abord pointu, l'auteur entend montrer que ce « petit sous-système de la grammaire du français [...] permet d'aborder la plupart des dimensions distinctives de la variation du français ontarien ». Ainsi, à l'aide du corpus Mougéon et Beniak, recueilli en 1978 au moyen d'entrevues enregistrées, il scrute les divers emplois des conjonctions *ça fait que*, *so*, *alors* et *donc* dans le parler des adolescents de North-Bay, Pembroke, Cornwall et Hawkesbury, en Ontario, qu'il met en rapport avec ceux des locuteurs montréalais, au Québec. L'auteur examine l'alternance entre ces quatre conjonctions en fonction de divers facteurs : la localité, l'appartenance socio-économique, le sexe, la fréquence de l'emploi du français et le registre (sujet abordé dans l'entrevue). Il relève des divergences dans l'emploi de ces marqueurs : par exemple, la tournure typique du français vernaculaire (*ça fait que*) est mieux préservée dans les communautés majoritaires ; une pression normative plus faible rend les minorités tolérantes à l'anglais et explique l'emprunt, plus ou moins fréquent de la conjonction *so* selon le milieu et la condition des locuteurs ; chez ceux qui sous-utilisent le français, on observe une tendance à la standardisation (emploi plus fréquent d'*alors* et de *donc*).

DIVERSIFICATION DU PARLER
DES ADOLESCENTS FRANCO-ONTARIENS :
LE CAS DES CONJONCTIONS
ET LOCUTIONS DE CONSÉQUENCE

Raymond Mougeon

*Département d'études françaises
Collège Universitaire Glendon, Université York*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	231
I – LE CORPUS MOUGEON ET BENIAK	234
II – LES CONJONCTIONS DE CONSÉQUENCE EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS .	238
III – LES CONJONCTIONS DE CONSÉQUENCE EN FRANÇAIS ONTARIEN .	241
A. Survol des résultats des recherches antérieures	241
B. Réanalyse du corpus de Mougeon et Beniak	249
1. Dimension géographique de la variation (ça) fait que/so/alors/donc	249
2. Corrélats sociologiques et stylistiques de (ça) fait que/so/alors/donc à Hawkesbury, Cornwall et Pembroke .	251
CONCLUSION	265
A. La divergence entre le français des adolescents franco-ontariens et celui des jeunes francophones adultes de Montréal	265
B. Effet du sujet de la communication sur la variation linguistique .	272

**DIVERSIFICATION DU PARLER
DES ADOLESCENTS FRANCO-ONTARIENS :
LE CAS DES CONJONCTIONS
ET LOCUTIONS DE CONSÉQUENCE**

INTRODUCTION

De nombreuses études réalisées à l'aide du corpus de Mougeon et Beniak recueilli dans les écoles secondaires de langue française de Hawkesbury, Cornwall, North-Bay et Pembroke, ont mis au jour plusieurs tendances à la diversification du parler de la génération adolescente franco-ontarienne.

La diversité linguistique (ou *variation linguistique* selon la terminologie des sociolinguistes) n'est évidemment pas un phénomène propre aux Franco-Ontariens. Qu'elle reflète l'appartenance régionale des locuteurs ou leurs caractéristiques sociales, la variation linguistique a un caractère universel et on peut donc l'observer dans toutes les langues du monde. De plus, dans la mesure où elle implique la coexistence de pratiques linguistiques différentes au sein d'une même communauté linguistique, elle remet en question la conception idéalisée de la langue comme système linguistique homogène et invariant, conception élaborée par des linguistes comme Saussure ou Chomsky. Par là même, la variation linguistique nous conduit à repenser les concepts de compétence ou de communauté linguistique selon une perspective plurinormiste.

Il n'est donc pas surprenant que, dans les recherches sur la variation du français ontarien, on ait constaté que celle-ci reflétait non seulement l'influence de facteurs sociaux « universels » (âge, sexe, statut social et origine géographique des locuteurs), mais aussi l'influence primordiale du contact avec l'anglais et de la restriction dans l'usage du français. Ces deux derniers facteurs sont largement responsables du fait que le français ontarien tend plus ou moins à se fragmenter et à diverger du parler souche (le français québécois), ce dernier parler ayant reconquis une bonne partie des domaines de la société où il était naguère en compétition avec l'anglais.

Plutôt que de fournir une synthèse des résultats des nombreuses études sur la variation du français des adolescents franco-ontariens réalisées sur les vingt-cinq dernières années (ce type de synthèse ne manque pas¹), dans la présente étude, nous allons procéder à une analyse plus poussée d'un cas de variation qui a déjà fait l'objet d'études antérieures en français ontarien². Il s'agit de l'alternance entre plusieurs conjonctions et une locution conjonctive que l'on peut observer à la jointure de deux propositions et qui expriment toutes les quatre la notion de conséquence. Les conjonctions en question sont *alors*, *so* et *donc*, et la locution conjonctive (*ça*) *fait que*. Voici des exemples tirés du corpus de Mougeon et Beniak, qui illustrent cette alternance.

¹ Voir, entre autres, Raymond Mougeon, « Perspective sociolinguistique sur le comportement langagier de la communauté franco-ontarienne », dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir.), *La Francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 219-257.

² Dan Golembeski, « French language maintenance in Ontario, Canada : A sociolinguistic portrait of the community of Hearst », Thèse de doctorat, Indiana University, 1998, 428 p. ; Françoise Mougeon, « Les Francophones et leurs styles », Thèse de doctorat, Institut de linguistique, Université Paris X, 1999, 314 p. ; Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contact and restriction : The case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Oxford University Press, 1991, 247 p.

- 1) je suis pas une personne gênée *alors* j'y réponds t'sais C20
- 2) je suis pas une jaseuse *so* c'est un peu difficile C36
- 3) elle a trois mois de convalescence *donc* j'ai eu beaucoup d'ouvrage H1
- 4) je trouve ça pas mal théorique à Ottawa (*ça*) fait que j'irais plutôt faire mon bac en psychologie H9³

Comme on peut le constater, la variation consiste en l'alternance de plusieurs éléments linguistiques équivalents sur le plan du sens notionnel⁴. En linguistique, on désigne ces éléments synonymes du nom de variantes linguistiques.

L'intérêt de ce cas de variation réside dans le fait que, bien qu'il ne concerne qu'un petit sous-système de la grammaire du français, il permet d'aborder la plupart des dimensions distinctives de la variation du français ontarien. En effet, ce cas de variation nous permettra d'observer plusieurs différences intercommunautaires — différences qui illustrent l'influence des facteurs démolinguistiques et des différences intergroupes au sein des communautés à l'étude — différences qui reflètent les caractéristiques sociales et sociolinguistiques (ex. le niveau de bilinguisme) des locuteurs. Par ailleurs, l'examen de la diversification inter et intracommunautaire nous amènera à aborder la divergence du parler des adolescents franco-ontariens de celui des locuteurs du français québécois d'âge à peu près équivalent. Finalement, la présente étude nous permettra d'aborder la dimension intra-individuelle de la variation, à savoir une fluctuation dans la fréquence d'usage des variantes par les locuteurs qui reflète la nature plus ou

³ Les lettres qui suivent les exemples désignent la localité où réside le locuteur qui a produit un exemple donné et les chiffres sont des numéros d'identification utilisés pour préserver l'anonymat des locuteurs. Les parenthèses autour de *ça* signifient que ce mot peut être réduit ou effacé.

⁴ On observe aussi de la variation dans la réalisation des sons de la langue. Les différentes réalisations d'un son donné sont équivalentes sur le plan fonctionnel.

moins formelle des sujets abordés lors d'une entrevue enregistrée. Cette dimension constitue un aspect peu étudié de la variation du français ontarien (et québécois) et elle est un trait distinctif de la présente étude.

I - LE CORPUS MOUGEON ET BENIAK

Pour bien comprendre les résultats de notre analyse, il n'est pas inutile, dans un premier temps, d'examiner rapidement les caractéristiques de l'échantillon d'adolescents qui a produit le corpus de français parlé recueilli par Mougeon et Beniak.

Afin de réaliser des études sur la variation du parler des adolescents franco-ontariens, Mougeon et Beniak ont recueilli en 1978 un corpus de français oral auprès d'un échantillon d'élèves de 9^e et 12^e années. Le corpus provient de la transcription d'entrevues semi-dirigées d'une durée d'environ 50 minutes et réalisées avec chacun des élèves inclus dans l'échantillon.

Les élèves étaient inscrits dans les écoles de langue française de quatre localités où les francophones représentent une proportion plus ou moins importante de la population locale. Il s'agit de trois localités où les francophones sont minoritaires : Cornwall, où ils représentaient 38 % de la population, North-Bay (16 %) et Pembroke (10 %) ; et d'une localité où les francophones sont fortement majoritaires : Hawkesbury (85 %)⁵. Pour chacun des élèves, on a calculé un indice global de fréquence d'emploi du français dans onze situations de communication où ceux-ci sont susceptibles de s'exprimer dans cette langue (p. ex. quand ils communiquent avec les membres de leur famille, avec leurs frères et sœurs, avec leurs amis, etc.)⁶.

⁵ Ces pourcentages ont été calculés à l'aide des données du recensement national de 1971.

⁶ Les onze situations sont mentionnées dans la légende du Tableau 1. Notre indice a été calculé de la manière suivante : fréquence d'emploi du français dans la situation n° 1 + fréquence d'emploi du français dans la situation n° 2 + fréquence d'emploi du français dans la situation n° 3, etc. le tout divisé par onze et transformé en taux dont la valeur maximale est 100.

En se servant de cet indice, on a divisé l'échantillon en trois groupes à peu près égaux : a) les élèves dont l'indice se situe entre 05 et 44 (ils emploient donc le français de 5 % à 44 % du temps dans ces situations) ; à l'instar de Mougeon et Beniak 1991, nous les désignerons du terme de *locuteurs restreints* ; b) les élèves qui emploient le français de 45 % à 79 % du temps (indice de 45 à 79) — *locuteurs semi-restreints* ; et c) les élèves qui emploient le français de 80 % à 100 % du temps (indice de 80 à 100) — *locuteurs non restreints*. La répartition des élèves dans ces trois groupes est indiquée dans le Tableau 1 ci-dessous. Signalons que l'on peut aussi « lire » cet indice comme une mesure du niveau de contact avec l'anglais : très intense dans le cas des locuteurs restreints, moyen dans le cas des locuteurs semi-restreints, et modéré ou faible dans le cas des locuteurs non restreints. Finalement, cet indice nous permet de mesurer le degré d'intégration des élèves à la communauté francophone vernaculaire. En effet, les situations prises en compte pour le calcul de l'indice sont associées à l'usage des registres informels du français parlé. Par conséquent, plus un élève utilisera le français dans ces situations, plus il aura d'occasions de manier le français vernaculaire et, inversement, moins il utilisera le français dans ces situations moins il aura d'occasions de communiquer en français vernaculaire⁷.

⁷ En linguistique, le terme vernaculaire désigne la variété de langue informelle orale employée par les membres d'une communauté linguistique donnée pour la communication entre les membres de la communauté.

Tableau 1

Répartition des locuteurs du corpus Mougeon et Beniak (1991) en fonction de la langue maternelle des parents et du niveau de maintien du français dans onze situations de communication

N° du locuteur & LM des parents	Indice de maintien du français	N° du locuteur & LM des parents	Indice de maintien du français	N° du locuteur & LM des parents	Indice de maintien du français	N° du locuteur & LM des parents	Indice de maintien du français
H01 F/F	100	C35 F/F	82	C29 F/A	05	N02 F/A	06
H02 F/F	100	C21 F/F	80	N35 F/F	91	P02 F/F	86
H03 F/F	100	C16 F/F	77	N01 F/F	82	P30 F/F	86
H04 F/F	100	C20 F/F	77	N33 F/A	82	P09 F/F	73
H05 F/F	100	C33 F/F	75	N19 F/F	77	P35 F/F	66
H06 F/F	100	C12 F/F	75	N21 F/F	77	P15 F/F	64
H07 F/F	100	C39 F/F	70	N30 F/F	77	P18 F/F	64
H09 F/F	100	C03 F/A	68	N11 F/F	75	P12 F/F	55
H11 F/F	100	C08 F/F	68	N36 F/F	75	P17 F/F	55
H12 F/F	100	C05 F/A	66	N22 F/F	70	P31 F/F	55
H13 F/F	100	C13 F/F	66	N25 F/F	70	P29 F/F	53
H14 F/F	100	C34 F/F	66	N05 F/F	66	P07 F/F	50
H15 F/F	100	C36 F/A	66	N04 F/F	64	P16 F/F	48
H17 F/F	100	C37 F/F	55	N24 F/F	61	P19 F/F	45
H18 F/F	100	C31 F/F	52	N17 F/F	59	P22 F/F	45
H19 F/F	100	C25 F/F	50	N16 F/F	57	P25 F/F	41
H20 F/F	100	C18 F/F	48	N18 F/F	57	P28 F/A	39
H07 F/F	97	C40 F/A	45	N08 F/F	55	P06 F/F	32
H16 F/F	91	C27 F/A	43	N34 F/F	55	P23 F/F	25
H10 F/F	89	C19 F/A	41	N12 F/A	45	P05 F/A	23
H08 F/F	78	C32 F/F	41	N26 F/F	45	P24 F/A	22
C23 F/F	98	C22 F/F	39	N31 F/F	45	P14 F/F	20
C09 F/F	95	C02 F/F	36	N28 F/F	44	P27 F/A	20
C06 F/F	93	C04 F/F	32	N32 F/F	41	P13 F/F	18
C10 F/F	91	C24 F/A	27	N10 F/A	39	P01 F/A	11
C17 F/F	91	C07 F/A	25	N20 F/A	36	P08 F/A	09
C26 F/F	91	C38 F/A	25	N06 F/F	34	P10 F/A	09
C01 F/F	86	C11 F/A	18	N13 F/F	30	P34 F/A	08
C30 F/F	86	C28 F/A	14	N29 F/A	20	P21 F/A	05

LM : langue maternelle; H : Hawkesbury; C : Cornwall; N : North-Bay; P : Pembroke. Situations : i) adolescent → et élèves en classe; ii) adolescent → et élèves dans les couloirs de l'école; iii) mère → adolescent; iv) père → adolescent; v) père → mère; vi) adolescent → mère; vii) adolescent → père; viii) adolescent → frères et sœurs à la maison; ix) adolescent → frères et sœurs en dehors de la maison; x) adolescent → et amis à la maison; xi) adolescent → et amis en dehors de la maison

Le Tableau 2, quant à lui, fournit des données sur la répartition des élèves selon le sexe et l'appartenance socio-économique des élèves et le niveau de restriction dans l'emploi du français. On constate qu'il y a, *grosso modo*, la même proportion de filles et de garçons parmi les locuteurs non restreints, semi-restreints et restreints et que ces trois groupes de locuteurs incluent des individus d'origines sociales diverses⁸.

Il est important de préciser que dans les quatre localités mentionnées ci-dessus, la grande majorité de la population francophone a une origine québécoise plus ou moins reculée. La venue de Québécois dans ces localités remonte à la deuxième moitié du XIX^e siècle. Toutefois, l'immigration francophone en provenance du Québec s'est poursuivie avec des hauts et des bas durant la première moitié du XX^e siècle. On peut donc considérer que, dans ces communautés, la variété de français local est génétiquement reliée au français québécois, lien de parenté qui rend la comparaison entre les deux parlers particulièrement intéressante.

Finalement, on se doit de signaler que la présente étude est probablement une des dernières à être effectuée uniquement à l'aide du corpus de Mougeon et Beniak. En effet, grâce à une subvention de recherche du CRSH, Mougeon et Nadasdi ont recueilli en 2004-2005 un nouveau corpus auprès des adolescents franco-ontariens des quatre localités mentionnées plus haut. Ce nouveau corpus permettra de vérifier si la langue des adolescents franco-ontariens a changé durant les vingt-cinq dernières années.

⁸ L'appartenance socio-économique des élèves a été déterminée à l'aide des informations sur l'occupation des parents fournies par les élèves. Les trois catégories sociales utilisées dans la présente étude correspondent à trois tranches sur l'échelle socio-occupationnelle de Blishen : bourgeoisie, tranche supérieure à .60; petite bourgeoisie, tranche comprise entre .40 et .60; et ouvrière, tranche inférieure à .40.

Tableau 2

Répartition des locuteurs du corpus Mougeon et Beniak en fonction du niveau de restriction dans l'emploi du français, du sexe et de l'appartenance socio-économique

RESTRICTION	SEXE		APPARTENANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE*		
	Masculin	Féminin	Bourgeoisie	Petite bourgeoisie	Ouvrière
Non-restreints	17	19	9	13	14
Semi-restreints	25	24	8	22	20
Restreints	20	14	5	18	10

* Celle-ci a été établie à partir de la profession des parents

II - LES CONJONCTIONS DE CONSÉQUENCE EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Avant de faire un survol des résultats des études québécoises sur les conjonctions de conséquence, on peut faire quelques brèves remarques sur les origines historiques de l'emploi consécutif de *donc*, *alors* et (*ça*) *fait que*. En ce qui concerne cette dernière locution, il est remarquable que, si on la trouve dans le dictionnaire Robert, où on la qualifie de « familière », on ne dit rien à son sujet dans les ouvrages sur l'histoire du français. On ne peut donc affirmer, à coup sûr, qu'elle faisait partie de l'usage des colons de la Nouvelle-France. Toutefois, étant donné qu'il s'agit d'une tournure très fréquente en français québécois actuel et qu'on l'entend encore dans le parler des générations adultes dans certaines régions de France, il est raisonnable de supposer qu'il s'agit d'un usage ancien. Par contraste, on ne manque pas d'attestations sur l'usage consécutif de *donc* et *alors* dans les ouvrages de référence sur le français et les livres sur l'histoire du français. Dans ces ouvrages, on indique que *donc* était initialement une

conjonction qui précisait le point de référence spatial et temporel d'une action et qu'elle a par la suite pris le sens logique de marqueur consécutif. Ces mêmes ouvrages mentionnent le même type d'évolution pour *alors*. Elle était initialement utilisée comme conjonction temporelle et elle acquit par la suite le sens supplémentaire de marqueur consécutif. On peut supposer qu'à l'époque de l'immigration en Nouvelle-France *alors* et *donc* avaient déjà acquis un sens consécutif (voir notamment l'usage consécutif de *donc* par Descartes dans sa phrase célèbre *Je pense donc je suis*), toutefois, on ne sait pas si ces deux conjonctions consécutives étaient couramment utilisées dans le français ordinaire de l'époque.

Deux études⁹ ont examiné les conjonctions de conséquence employées entre deux propositions en français québécois. Elles ont été réalisées à partir de corpus de français parlé recueillis à l'aide d'entrevues enregistrées effectuées à Montréal en 1971 et en 1984.

Les principaux résultats de ces études sont résumés dans le Tableau 3. On constate tout d'abord que la conjonction *so* n'a pas été attestée dans ces deux corpus de français montréalais. De plus, on est frappé par le caractère assez marginal de la conjonction *donc*. Elle est seulement employée par les jeunes locuteurs des couches sociales les plus élevées et sa fréquence discursive (c.-à-d. le nombre de fois qu'elle a été utilisée par les locuteurs durant l'entrevue enregistrée) est très faible, à tel point que, dans l'étude de Thibault et Daveluy¹⁰, on s'est limité à une comparaison dichotomique (*alors* opposé à (*ça*))

⁹ Diane Dessureault-Dober, « Étude sociolinguistique de (*ça*) fait que: "coordonnant logique" et "marqueur d'interaction" », Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1974, 156 p.; Pierrette Thibault et Michelle Daveluy, « Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais, 1971-1984 », *Language Variation and Change*, vol. 1, n° 1, 1989, p. 19-45.

¹⁰ Pierrette Thibault et Michelle Daveluy, « Quelques traces du passage du temps... », *op. cit.*

fait que). Les études de Dessureault-Dober et Thibault et Daveluy¹¹ ont révélé les patrons sociolinguistiques suivants : 1) les jeunes locuteurs de la bourgeoisie sont les seuls à employer *alors* mais ils emploient aussi (*ça*) *fait que*; 2) les jeunes de la classe ouvrière n'utilisent que (*ça*) *fait que* et 3) (*ça*) *fait que* est plus fréquente qu'*alors* dans les passages de l'entrevue où les locuteurs abordent des sujets informels ou les impliquant personnellement (par exemple lorsqu'ils racontaient leurs souvenirs d'enfance). Par contraste, *alors* et *donc* s'emploient plus souvent lorsque les locuteurs interviewés discutent de sujets formels ou sérieux (la religion, l'éducation, la correction linguistique, etc.)¹². Finalement, Thibault et Daveluy¹³ ont trouvé que la fréquence de *alors* et (*ça*) *fait que* est demeurée stable durant les treize ans qui séparent les deux entrevues.

Tableau 3

(*Ça*) *fait que* / *alors* / *donc* en français parlé de Montréal
(locuteurs 19-27 ans)

Variantes	Fréquence discursive	Corrélat sociologiques
(<i>Ça</i>) <i>fait que</i>	74 %*	Associée au parler des ouvriers et au registre informel
<i>Alors</i>	23 %*	Associée au parler des bourgeois et au registre formel
<i>Donc</i>	3 %*	Employée seulement par les locuteurs de la haute bourgeoisie; associée au registre hyperformel

* Les pourcentages ont été calculés à partir des données brutes de Dessureault-Dober.

¹¹ *Ibid.*

¹² Les résultats relatifs à l'effet du sujet de l'entrevue proviennent d'une analyse du parler de cinq des vingt-cinq locuteurs examinés par Dessureault-Dober.

¹³ Pierrette Thibault et Michelle Daveluy, « Quelques traces du passage du temps... », *op. cit.*

III - LES CONJONCTIONS DE CONSÉQUENCE EN FRANÇAIS ONTARIEN

A. SURVOL DES RÉSULTATS DES RECHERCHES ANTÉRIEURES

Trois études ont examiné l'emploi des conjonctions de conséquence en français ontarien : 1) Mougeon et Beniak, étude réalisée à partir du corpus de Mougeon et Beniak (locuteurs adolescents); 2) Golembeski, étude réalisée à partir d'un corpus de locuteurs adolescents et adultes recueilli à Hearst (avec des entrevues semi-dirigées enregistrées); et 3) F. Mougeon, étude qui compare le parler de trois locuteurs adultes (un Franco-Ontarien, une Française et une Québécoise) dans plusieurs situations de communication (à la maison, au travail, etc.)¹⁴. Les résultats de ces études sont résumés dans les Tableaux 4, 5 et 6.

Tout d'abord, on peut remarquer que chacune de ces trois études a trouvé qu'en plus de *donc*, *alors* et (*ça*) *fait que*, les Franco-Ontariens emploient la conjonction *so*. Nous allons revenir plus bas sur les facteurs sociolinguistiques qui sont associés à l'emprunt de cette conjonction anglaise¹⁵. Contentons-nous de dire ici que cet emprunt n'est pas aussi surprenant que l'on pourrait le croire à première vue. En effet, on l'a observé aussi dans les variétés de français parlé au Manitoba, en Alberta, en Acadie et en Louisiane. Comme tel, il témoigne du fait que les locuteurs de ces variétés de français sont en contact beaucoup plus intensif avec l'anglais que les locuteurs du français québécois.

¹⁴ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences...*, op. cit.; Dan Golembeski, «French language maintenance..», op. cit.; Françoise Mougeon, «Les Francophones...», op. cit. Le locuteur franco-ontarien est originaire de Mattawa. Ces trois locuteurs se sont auto-enregistrés.

¹⁵ Dans la présente étude, nous utilisons les termes *association* ou *associé* pour signifier qu'un facteur donné (ex. le sexe des locuteurs) exerce une influence statistiquement significative sur la fréquence d'emploi d'une variante donnée. La fréquence d'emploi des variantes et l'influence des facteurs sur cette fréquence ont été mesurées à l'aide du logiciel GoldVarb. Ce logiciel a été spécialement conçu pour effectuer des analyses factorielles par régression multiple reposant sur des données linguistiques dont les effectifs sont réduits (voir aussi note 37 et le dernier paragraphe de la section 5.2.1.)

Le Tableau 4 fournit des informations sur les corrélats sociologiques des quatre conjonctions dans le parler des locuteurs adolescents (corpus de Hearst et corpus de Mougeon et Beniak). Précisons que Mougeon et Beniak¹⁶, à l'instar de Thibault et Daveluy¹⁷, n'ont pas examiné la variante marginale *donc*. Golembeski¹⁸ a examiné cette variante, mais comme elle est marginale dans le parler des jeunes locuteurs, il n'a pas mesuré sa fréquence en fonction de l'appartenance socio-économique pour cette tranche d'âge. Dans la réanalyse du corpus de Mougeon et Beniak, que nous allons présenter ci-dessous, nous inclurons la variante *donc* dans le but non seulement de mesurer sa fréquence, mais aussi d'examiner sa distribution en fonction des facteurs sociologiques, géographiques et stylistiques.

Tableau 4
Corrélats sociologiques de l'usage interphrastique des
conjonctions de conséquence dans le parler des adolescents
franco-ontariens

Variantes	Corrélats sociologiques
<i>(Ça)-fait-que</i>	locuteurs de la classe ouvrière (Mougeon et Beniak, 1991); locuteurs non restreints (Mougeon et Beniak, 1991); locuteurs du sexe masculin (Mougeon et Beniak, 1991)
<i>Alors</i>	locuteurs de la bourgeoisie (Mougeon et Beniak, 1991); locuteurs restreints (Mougeon et Beniak 1991); locuteurs du sexe féminin (Mougeon et Beniak, 1991)
<i>So</i>	locuteurs de la bourgeoisie (Mougeon et Beniak, 1991); locuteurs restreints (Mougeon et Beniak 1991); locuteurs du sexe féminin (Mougeon et Beniak, 1991)
<i>Donc</i>	?

¹⁶ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences...*, *op. cit.*

¹⁷ Pierrette Thibault et Michelle Daveluy, « Quelques traces du passage du temps... », *op. cit.*

¹⁸ Dan Golembeski, « French language maintenance... », *op. cit.*

Pour ce qui est de *(ça) fait que*, on a trouvé que cette variante est associée au parler des locuteurs issus d'un milieu ouvrier et de sexe masculin (association typique des variantes vernaculaires) et au parler des locuteurs non restreints (c'est-à-dire les adolescents qui sont le plus étroitement intégrés à la communauté francophone vernaculaire).

En ce qui concerne *alors*, ses corrélats sociaux sont à l'opposé de ceux de *(ça) fait que*. Elle est associée au parler des adolescents issus de la bourgeoisie, et de sexe féminin, et aussi à celui des locuteurs restreints. L'ensemble de ces résultats rappelle ceux de la recherche sur le français parlé à Montréal, à la différence près que, dans cette recherche, ni le sexe des locuteurs ni le facteur restriction dans l'emploi du français n'ont été pris en compte. Au sein de la génération franco-ontarienne adolescente, si les locuteurs non restreints utilisent la variante vernaculaire *(ça) fait que* plus souvent que les locuteurs restreints, c'est parce que les premiers communiquent nettement plus souvent en français dans les situations de communication informelle ou privée (p. ex. au foyer) que les derniers. Inversement, si les locuteurs restreints font un plus grand usage de la variante standard *alors*, c'est parce qu'ils communiquent en français surtout à l'école. Ils sont donc plus soumis à l'influence standardisatrice de cette institution que les locuteurs non restreints.

Pour ce qui est de la variante *so*, les corrélations sociologiques sont un peu plus complexes. En effet, tout comme *(ça) fait que*, elle est associée au parler des adolescents de la classe ouvrière et du sexe masculin, mais, contrairement à *(ça) fait que*, elle est associée au parler des adolescents semi-restreints et restreints. Nous reprenons ici les explications de Mougeon et Beniak¹⁹ et Mougeon²⁰ qui estiment que l'emploi

¹⁹ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contact...*, *op. cit.*

²⁰ Raymond Mougeon, « Les emprunts au vocabulaire de base de l'anglais en français ontarien », dans Danielle Latin et Claude Poirier (dir.), *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques*, Québec, PUL, 2000, p. 29-43.

de *so* par les adolescents franco-ontariens constitue un emprunt gratuit, dans la mesure où il remplace des mots du lexique de base du français et, donc, que même les bilingues anglo-dominants ne peuvent ignorer. Selon Mougeon et Beniak²¹, l'emploi de *so* par les adolescents franco-ontariens, et en particulier par les locuteurs semi-restreints et restreints, symboliserait leur identité bilingue et l'importance de l'anglais dans leur vie quotidienne.

À ces explications, on peut ajouter le fait que la jonction de deux phrases (lieu d'insertion de *so*) est un point de la chaîne parlée où les locuteurs bilingues effectuent des alternances de code (passage à leur autre langue). Étant donné que, parmi les Franco-Ontariens, les locuteurs semi-restreints et restreints ont plus souvent recours aux alternances de code que les locuteurs non restreints²², ces alternances pourraient constituer une porte d'entrée pour l'emprunt des connecteurs interphrastiques tels que *so* ou, d'une façon plus générale, des marqueurs de discours²³.

Ceci dit, il est remarquable que, de par son association avec les locuteurs de la classe ouvrière et du sexe masculin, *so*

²¹ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contact...*, *op. cit.*

²² Voir Monica Heller, «Variation dans l'emploi du français et de l'anglais par les élèves des écoles de langue française de Toronto», dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le Français parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989, p. 153-168, et Shana Poplack, «Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique», *ibid.*, p. 127-151. Heller et Poplack n'utilisent pas le concept de restriction linguistique. Toutefois, on peut *grosso modo* transposer leur terminologie à celle de Mougeon et Beniak (1991) : locuteur non restreint = bilingue franco-dominant, locuteur semi-restreint = bilingue équilibré; locuteur restreint = bilingue anglo-dominant).

²³ Les connecteurs interphrastiques incluent, entre autres, les conjonctions. Les marqueurs de discours sont des mots ou particules qui balisent l'enchaînement des idées ou les interactions entre les locuteurs (ex. *t'sais, veux dire, comme, par exemple, ben là, tu comprends?* etc.). Pour une discussion du caractère récurrent de l'emprunt des connecteurs interphrastiques et des marqueurs de discours par les locuteurs bilingues, nous renvoyons le lecteur à Carol Myers-Scotton et John Okeju, «Neighbors and lexical borrowings», *Language*, vol. 49, n° 4,

fonctionne aussi comme une variante vernaculaire et entre en concurrence avec la variante (*ça*) *fait que*. Comme tel, *so* constitue un cas intéressant de changement linguistique impulsé par les locuteurs des couches populaires. Il sera donc particulièrement intéressant de voir si, dans le parler des adolescents franco-ontariens, cet emprunt à l'anglais est associé aux différences de registre, tout comme la variante (*ça*) *fait que* en québécois²⁴.

Finalement, on ne sait pas grand-chose sur les facteurs sociologiques associés à l'usage de *donc* dans le parler des adolescents. Golembeski a trouvé que ces derniers faisaient un emploi marginal de cette variante, mais il n'a pas mesuré sa fréquence dans leur parler en fonction de l'appartenance socio-économique. Toutefois, il a trouvé que, dans le parler de tous les locuteurs de son corpus, *donc* était plus souvent utilisé par les individus de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie que par ceux de la classe ouvrière.

Le Tableau 5 fournit des informations sur la dimension géographique du cas de variation à l'étude. On constate que les résultats pour les deux communautés francophones fortement majoritaires de Hawkesbury et Hearst sont

1973, p. 871-889. Dans leur corpus franco-ontarien, Raymond Mougeon et Pierre Hébrard, «Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario», *Working Papers on Bilingualism*, n° 5, 1975, p. 1-38; Shana Poplack, David Sankoff et Christopher Miller, «The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation», *Linguistics*, n° 26, 1988, p. 47-104; et Nathalie Melanson, *Choix linguistiques, alternances de langues et emprunts chez des Franco-Ontariens de Sudbury*, Série monographique en sciences humaines, Sudbury, Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, 1996, 134 p., ont trouvé de nombreux exemples d'emprunt à l'anglais de connecteurs et marqueurs de discours.

²⁴ Ce n'est pas la première fois que l'on a trouvé une association entre les locuteurs de la classe ouvrière et l'emploi de mots empruntés à l'anglais en français québécois ou ontarien parlés (voir Raymond Mougeon, «Les Emprunts», *op. cit.* et Shana Poplack, David Sankoff et Christopher Miller, «The social correlates...», *op. cit.*

convergens²⁵. Dans ces deux communautés (*ça fait que* est de très loin la variante dominante et les variantes *alors* et *so* sont marginales dans le parler des jeunes générations. À Hearst, la variante *donc* n'est guère plus fréquente qu'*alors* et *so*. Toutefois, elle occupe le deuxième rang de fréquence derrière (*ça fait que*). Dans la communauté fortement majoritaire de Hearst, on a donc une distribution fréquentielle des variantes qui diffère de celle observée à Montréal. À Hearst, les deux variantes les plus fréquentes sont (*ça fait que* et *donc*, alors qu'à Montréal, ce sont (*ça fait que* et *alors*). Il sera donc intéressant de vérifier à quel rang de fréquence se situe la variante *donc* à Hawkesbury (et dans les trois autres localités).

En ce qui concerne Cornwall, on est frappé par le fait que *so* est la variante dominante et qu'*alors* occupe le deuxième rang de fréquence. Toutefois, si l'on combine la fréquence de *so* et (*ça fait que*), on constate que, comme à Hearst et Hawkesbury, c'est l'usage vernaculaire qui domine à Cornwall.

Par contraste, dans les deux communautés de North-Bay et Pembroke, *alors* occupe le premier rang de fréquence. Ces communautés se distinguent de Hawkesbury et Cornwall par un degré de standardisation plus élevé. En bref, l'ensemble des résultats sur la distribution géographique de la variation met au jour l'importance des différences intercommunautaires dans la diversification du parler de générations adolescentes. Nous discuterons des facteurs qui sont à l'origine de ces différences dans notre réanalyse du corpus de Mougeon et Beniak et la conclusion de la présente étude.

²⁵ Les pourcentages de fréquence fournis pour Hearst concernent les locuteurs de 11 à 25 ans.

Tableau 5

**Corrélat géographiques de l'usage interphrastique
 des conjonctions de conséquence dans le parler
 d'adolescents franco-ontariens**

Variantes	Hearst	Hawkesbury	Cornwall	North-Bay	Pembroke
<i>(Ça) fait que</i>	89 %	96 %	15 %	10 %	29 %
<i>Alors</i>	2 %	1 %	23 %	62 %	41 %
<i>So</i>	3 %	3 %	62 %	28 %	30 %
<i>Donc</i>	6 %	?	?	?	?

Finalement le Tableau 6 fait état des résultats de l'étude de F. Mougeon²⁶, qui, nous le rappelons, a porté sur la dimension stylistique de la variation. Les résultats du Tableau 6 concernent la variation stylistique observée dans le parler du locuteur de Mattawa. Contrairement aux locuteurs étudiés par Mougeon et Beniak et par Golembeski, ce locuteur a été enregistré dans plusieurs situations de communication : dans l'intimité de son foyer (situation propice à l'emploi des registres informels — ou, si l'on préfère, le discours non surveillé), lors d'un voyage en auto avec des membres de sa famille (une autre situation propice à l'emploi des registres informels) et durant ses interactions téléphoniques avec des clients (situation propice à l'autosurveillance, c.-à-d. au discours surveillé). Les résultats de l'étude de F. Mougeon sont les suivants : ce locuteur emploie *alors*, *so* et *donc* mais pas *(ça) fait que*. Il emploie *so* plus souvent chez lui ou avec sa parenté qu'au travail avec ses clients. Inversement, il emploie *alors* plus souvent au travail qu'avec les membres de sa famille. Quant à *donc*, il l'utilise avec parcimonie. L'analyse du corpus a attesté un seul exemple de

²⁶ Françoise Mougeon, « Les Francophones... », *op. cit.*

donc, cette conjonction ayant été utilisée lors d'une interaction téléphonique avec une cliente inconnue du locuteur. On peut donc émettre l'hypothèse que, pour ce locuteur, *donc* fonctionne comme la marque d'un registre hyperformel ou, si l'on préfère, très surveillé. Les résultats de F. Mougeon rappellent ceux de Dessureault-Dober à la différence près qu'en français ontarien, il y aurait potentiellement deux marqueurs de registre informel, (*ça*) *fait que* et *so*. Ces deux variantes seraient susceptibles de s'opposer à *donc* et *alors*, qui marqueraient pour leur part les registres formels du français ontarien oral. Nous allons revenir sur cette hypothèse dans notre réanalyse du corpus de Mougeon et Beniak.

Tableau 6

Corrélat stylistiques de l'usage interphrastique des conjonctions de conséquence en français parlé ontarien

Variantes	Registre
<i>(Ça) fait que</i>	?
<i>Alors</i>	formel (F. Mougeon 2000)
<i>So</i>	informel (F. Mougeon 2000)
<i>Donc</i>	hyperformel (F. Mougeon 2000)

B. RÉANALYSE DU CORPUS DE MOUGEON ET BENIAK

Notre réanalyse du corpus de Mougeon et Beniak est centrée sur les deux objectifs suivants. Dans un premier temps, nous allons vérifier si l'inclusion de la conjonction *donc* apporte des changements notoires à la dimension géographique de la diversification du français ontarien. Dans un deuxième temps, nous allons nous concentrer sur les trois communautés francophones de Hawkesbury, Cornwall et Pembroke, qui représentent respectivement, une très forte majorité, une forte minorité et une faible minorité, pour vérifier si les corrélats

sociologiques de la variation identifiés par Mougeon et Beniak²⁷ pour l'ensemble du corpus s'observent également dans chaque communauté. Nous procéderons de la même façon avec la dimension stylistique de la variation. Celle-ci sera examinée dans chacune des trois communautés mentionnées ci-dessus.

1. Dimension géographique de la variation (*ça*) fait que / *so* / *alors* / *donc*

Signalons que, dans notre réanalyse du corpus de Mougeon et Beniak, nous avons non seulement inclus la conjonction *donc*, mais aussi quelque peu resserré les critères d'inclusion des emplois d'*alors*, *so* et (*ça*) *fait que*. Cet ajustement reflète le fait que *donc* exprime la notion de conséquence au sens strict, alors que les trois autres formes, en plus d'exprimer cette notion, peuvent exprimer une notion plus floue où la relation entre deux propositions semble se situer à mi-chemin entre la succession chronologique (le verbe de P1 se situe dans le temps avant celui de P2) et l'enchaînement logique (P1 a pour conséquence P2). Notre réanalyse n'inclut que les énoncés où les quatre formes à l'étude expriment la conséquence au sens strict.

Comme le montre le Tableau 7, notre réanalyse ne change pas fondamentalement la distribution géographique de la variation initialement mise au jour par Mougeon et Beniak²⁸. Si on compare le Tableau 7 avec le Tableau 5, on constate de nouveau qu'à Hawkesbury (*ça*) *fait que* est la variante dominante et qu'*alors* et *so* sont des variantes marginales. Toutefois, on constate que, comme dans le parler des adolescents de Hearst, la variante standard *donc* occupe le deuxième rang de fréquence. On a donc affaire à une alternance essentiellement binaire où la variante vernaculaire (*ça*) *fait que* s'oppose à *donc*.

²⁷ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contact...*, *op. cit.*

²⁸ *Ibid.*

Pour ce qui est de Cornwall, on constate que la fréquence combinée de *so* et (*ça*) *fait que* est presque aussi élevée que celle de (*ça*) *fait que* à Hearst et Hawkesbury. De toute évidence, dans ces trois communautés, ce sont les variantes vernaculaires qui dominent.

En ce qui concerne North-Bay et Pembroke, notre réanalyse confirme la tendance à la standardisation signalée plus haut. Toutefois, celle-ci ne se manifeste pas exactement de la même façon dans les deux communautés. En effet, à North-Bay la variante standard *alors* occupe seule le premier rang de fréquence (62 %), alors qu'à Pembroke ce sont les variantes *alors* et *donc* dont la fréquence combinée (52 %) l'emporte sur celle des variantes vernaculaires *so* et (*ça*) *fait que*.

Somme toute, notre réanalyse n'a pas mis au jour des différences substantielles dans la distribution géographique des variantes. Elle a confirmé l'opposition de base entre les parlers où les variantes vernaculaires dominent et ceux où ces dernières variantes sont moins fréquentes que leurs contreparties standard. Toutefois, elle a révélé une distribution polarisée de la variante marginale *donc*. En effet, on observe cette variante, à un niveau non négligeable, à la fois dans le parler des adolescents des communautés très fortement majoritaires et aussi dans celui de la plus faible des trois communautés minoritaires.

Tableau 7

Corrélat géographiques de l'usage interphrastique
des conjonctions de conséquence dans le parler
d'adolescents franco-ontariens

Variantes	Hearst	Hawkesbury	Cornwall	North Bay	Pembroke
(<i>Ça</i>) <i>fait que</i>	89 %	81 %	20 %	10 %	17 %
<i>Alors</i>	2 %	4 %	19 %	62 %	43 %
<i>So</i>	3 %	1 %	59 %	28 %	31 %
<i>Donc</i>	7 %	14 %	2 %	0 %	9 %

2. *Corrélatifs sociologiques et stylistiques de (ça) fait que / so / alors / donc à Hawkesbury, Cornwall et Pembroke*

Nous allons procéder maintenant à la deuxième étape de notre réanalyse où nous examinons séparément le parler des adolescents de Hawkesbury, Cornwall et Pembroke afin de mesurer l'influence des facteurs sociologiques et stylistiques mentionnés ci-dessus.

À la lumière de notre discussion des résultats relatifs à la dimension géographique de la variation, le lecteur saisira l'intérêt de cette deuxième étape de notre réanalyse. En effet, si l'on considère, par exemple, la question de l'association avec l'appartenance socio-économique, on se souviendra que, dans leur étude initiale, Mougeon et Beniak²⁹ ont trouvé que, pour l'ensemble du corpus, *(ça) fait que* et *so* sont associés au parler des adolescents de la classe ouvrière et, inversement, que *alors* est associée à celui des élèves issus de la bourgeoisie (voir Tableau 4). Or, si l'on examine les données du Tableau 7, il est raisonnable de supposer que cette double association vaut plus pour les adolescents de Cornwall et Pembroke que pour ceux de Hawkesbury où *alors* et *so* ont une fréquence marginale. Par ailleurs, dans plusieurs études antérieures, on a constaté que, dans les communautés où la densité francophone est faible, l'effet de l'appartenance socio-économique tend à s'estomper, voire à disparaître (ex. Nadasdi, Rehner et Mougeon, et Tennant)³⁰. Finalement, l'attestation de la variante *donc* à un niveau de fréquence non négligeable à Hawkesbury et Pembroke soulève la question de son

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Terry Nadasdi, *Variation grammaticale et langue minoritaire: le cas des pronoms clitiques en français ontarien*, Munich, Lincom Europa, 2000, 158 p.; Katherine Rehner et Raymond Mougeon, «Use of restrictive expressions *juste*, *seulement*, and *rien que* in Ontario French», *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 19, n^{os} 1-2, 1997, p. 89-109, et Jeff Tennant, «Variation morphophonologique dans une langue en situation minoritaire : le français à North-Bay», *Revue du Nouvel-Ontario*, n^o 20, 1996, p. 113-136.

association avec l'appartenance socio-économique et les autres facteurs sociologiques, question qui n'a pas du tout été abordée par Mougeon et Beniak³¹, car ceux-ci avaient exclu *donc* de leur analyse initiale.

En bref, la deuxième étape de notre réanalyse a les objectifs principaux suivants : vérifier si les associations décelées par Mougeon et Beniak³² au niveau de l'ensemble du corpus entre *(ça) fait que*, *so* et *alors* et les facteurs sociologiques s'observent dans chacune des trois communautés; mesurer l'effet des facteurs sociologiques sur l'emploi de *donc* (dans les deux communautés où cette variante n'est pas marginale); et mesurer l'effet du registre sur la fréquence des quatre variantes dans chacune des trois communautés.

En ce qui concerne l'effet du registre, on devra garder à l'esprit que nous l'avons mesuré, comme Dessureault-Dober, en opposant les portions de l'entrevue où les adolescents abordaient des sujets propices à l'autosurveillance à celles où ils abordaient des sujets susceptibles de neutraliser ou diminuer l'autosurveillance (voir la liste des deux catégories de sujets dans le Tableau 12 en appendice). Cette façon de mesurer l'effet du registre est moins contrastée que celle utilisée par F. Mougeon³³, qui a comparé des données recueillies dans des situations bien différentes. Il est vrai que Dessureault-Dober³⁴ a observé un effet du sujet abordé dans l'entrevue sur la fréquence de *(ça) fait que*, *alors* et *donc*, toutefois, son analyse ne repose que sur le discours de cinq locuteurs, qui, par ailleurs, sont tous plus âgés que les adolescents du corpus de Mougeon et Beniak. Il n'était donc pas évident que nous allions trouver un effet du registre dans le discours des locuteurs de ce dernier corpus, d'autant plus que les adolescents sont généralement

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ Françoise Mougeon, « Les Francophones... », *op. cit.*

³⁴ Diane Dessureault-Dober, « Étude sociolinguistique de *(ça) fait que...* », *op. cit.*

moins sensibles aux différences de registre que les locuteurs plus âgés et insérés dans un milieu socioprofessionnel.

Notre mesure de l'effet des facteurs sociologiques et du registre repose sur une analyse factorielle par régression logistique multiple effectuée à l'aide du logiciel GoldVarb³⁵. Le but principal de ce type d'analyse est d'identifier les facteurs qui exercent un effet significatif sur la fréquence des variantes linguistiques. Le logiciel GoldVarb fournit aussi des données brutes et proportionnelles sur la fréquence des variantes en fonction des différents facteurs, données qui jettent un éclairage complémentaire sur l'analyse factorielle. Même si ce logiciel a été conçu pour une utilisation avec des bases de données réduites, le corpus de Mougeon et Beniak n'inclut que 665 occurrences des quatre variantes (soit 150 à 200 variantes par communauté). Ce nombre est trop faible pour que les résultats de l'analyse factorielle soient considérés comme une mesure définitive de l'effet des facteurs sociologiques et du registre. Dans l'interprétation de nos résultats, nous nous appuyerons parfois sur les données fréquentielles fournies par les pourcentages et les données brutes ainsi que sur les résultats de recherches antérieures consacrées à la variation (*ça fait que / alors / donc*).

Commençons par les résultats qui concernent l'effet de l'appartenance socio-économique des élèves (nous rappelons que celle-ci a été établie à partir des informations sur l'occupation des parents). Ils sont résumés dans le Tableau 8.

À la lumière des résultats des études de Dessureault-Dober et de Golembeski³⁶, on s'attendait à ce que l'opposition *donc / (ça) fait que* soit corrélée avec l'appartenance socio-économique et que la variante standard soit surtout employée

³⁵ Voir David Rand et David Sankoff, *GoldVarb Version 2 : A variable rule application for the Macintosh*, Montréal, Centre de recherches mathématiques, Université de Montréal, 1990, p. 1-70.

³⁶ *Ibid.*; voir aussi Dan Golembeski, « French language maintenance... », *op. cit.*

par les locuteurs de la bourgeoisie³⁷. C'est effectivement ce que nous avons trouvé à Hawkesbury. Pour ce qui est de Pembroke, on ne saurait dire si nos données confortent notre hypothèse. En effet *donc* n'a été employé que par les locuteurs de la petite bourgeoisie et nous n'avons pas poussé plus loin l'examen de l'effet de l'appartenance socio-économique. Même interrogation pour ce qui concerne l'opposition *donc* / (*ça*) *fait que* à Cornwall, la marginalité des emplois de *donc* a rendu impossible toute analyse statistique. En ce qui concerne l'opposition *donc* / *so*, Pembroke était la seule communauté où nous aurions pu mesurer l'effet de l'appartenance socio-économique. Toutefois pour la raison que nous venons d'invoquer, nous avons dû renoncer à ce type d'analyse.

Considérons maintenant les oppositions qui ont déjà été examinées par Mougeon et Beniak³⁸ pour l'ensemble du corpus, à savoir *alors* / (*ça*) *fait que* et *alors* / *so*. Comme le montre le Tableau 8, l'analyse factorielle n'a pas confirmé l'effet de l'appartenance socio-économique dans les deux communautés où on a pu mesurer un tel effet (Cornwall et Pembroke). Une explication possible de ce résultat résiderait dans le fait que, lorsque l'on conduit l'analyse factorielle au niveau des communautés individuelles, le nombre d'occurrences des variantes n'est pas assez élevé pour que le logiciel puisse conclure que les différences de fréquence des variantes en fonction d'un facteur ternaire comme l'appartenance socio-économique, sont

³⁷ Dessureault-Dober a mesuré l'effet de l'appartenance socio-économique à l'aide d'une opposition binaire (classe ouvrière / bourgeoisie). Cette mesure ne provient pas d'une analyse factorielle. Elle a été simplement inférée à partir des différences de fréquence d'occurrence des variantes trouvées dans le corpus. Golembeski a distingué trois groupes socioéconomiques, mais il n'a pas, lui non plus, eu recours à une analyse factorielle. De plus, on le rappelle, son calcul des différences de fréquence concerne tous les groupes d'âge et pas seulement les jeunes locuteurs.

³⁸ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contact...*, *op. cit.*

l'indication d'un effet significatif de ce facteur³⁹. Lorsqu'ils ont considéré l'ensemble du corpus (c'est-à-dire la totalité des 665 occurrences des variantes), Mougeon et Beniak⁴⁰ ont, en quelque sorte, contourné cet obstacle et ils ont pu ainsi plus facilement obtenir une confirmation de la corrélation attendue avec l'appartenance socio-économique. Ceci dit, on doit garder à l'esprit que, comme le montre le Tableau 8, dans l'ensemble, les différences fréquentielles révélées par les pourcentages vont dans le sens des résultats de Mougeon et Beniak⁴¹. En effet, on a trouvé qu'à Cornwall, autant pour l'opposition *alors / (ça) fait que* que pour l'opposition *alors / so*, les pourcentages sont similaires à ceux de Mougeon et Beniak : les élèves de la bourgeoisie emploient la variante standard *alors* plus souvent que ceux de la petite bourgeoisie et de la classe ouvrière. On a trouvé un résultat semblable dans le cas de l'opposition *alors / so* à Pembroke (les élèves de la petite bourgeoisie emploient plus souvent *alors* que les élèves de la classe ouvrière). Toutefois, il est remarquable que dans le cas de l'opposition *alors / (ça) fait que*, l'effet de l'appartenance socio-économique est non seulement infirmé, mais encore les différences de pourcentage vont à l'encontre de la corrélation attendue. Le fait qu'à Pembroke, ce sont, de loin, les locuteurs restreints qui font le plus grand usage de la variante *alors*, explique peut-être ce résultat. En effet, on a vu ci-dessus que ces locuteurs sont les moins intégrés à la communauté francophone vernaculaire et qu'ils emploient le français surtout à l'école. En d'autres termes, il s'agit de jeunes locuteurs du français ontarien pour lesquels le foyer et l'environnement immédiat n'ont joué qu'un rôle secondaire dans la transmission du français. On comprend que, dans le parler de ces locuteurs, on puisse observer un nivellement de

³⁹ On verra plus loin qu'avec les facteurs binaires du registre (formel / informel) et du sexe des locuteurs, l'analyse factorielle est moins problématique.

⁴⁰ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contact...*, *op. cit.*

⁴¹ *Ibid.*

la stratification sociale du langage. À l'appui de cette interprétation, on rappelle les études de Mougeon et Beniak, Nadasdi, Rehner et Mougeon, et Tennant, qui sont arrivées à des résultats similaires⁴². Par exemple, Tennant⁴³ a trouvé que, dans le parler des locuteurs restreints de North-Bay, l'effacement du son /l/ dans les articles définis (ex. *dans 'a classe* pour *dans la classe*) était peu fréquent et qu'il n'était pas corrélé avec l'appartenance socio-économique alors que, dans le parler des locuteurs semi-restreints et non restreints, il était sensiblement plus fréquent et la corrélation avec l'appartenance socio-économique était nette⁴⁴.

Somme toute, si notre réanalyse de l'effet de l'appartenance socio-économique confirme, dans l'ensemble, les résultats de l'étude initiale de Mougeon et Beniak⁴⁵, elle souligne aussi l'intérêt d'examiner l'effet des facteurs sociologiques pour chacune des communautés. En effet, cette analyse plus fine est susceptible de révéler des différences intercommunautaires dans l'effet de ces facteurs, différences qui fournissent une vision plus précise de la diversification du français des adolescents franco-ontariens.

⁴² Terry Nadasdi, *Variation grammaticale et langue minoritaire*, *op. cit.*; Katherine Rehner et Raymond Mougeon, «Use of restrictive expressions...», *op. cit.* et Jeff Tennant, «Variation morphophonologique...», *op. cit.*

⁴³ Jeff Tennant, «Variation morphophonologique...», *op. cit.*

⁴⁴ *Ibid.* Les locuteurs de North-Bay examinés par Tennant proviennent du corpus de Mougeon et Beniak. Les résultats de Tennant sont d'autant plus significatifs qu'ils proviennent d'une analyse factorielle qui repose sur plus de 2 800 occurrences de /l/ dans les articles.

⁴⁵ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contact...*, *op. cit.*

Tableau 8

Effet de la classe sociale sur la fréquence de *fréquence de donc / ça fait que; donc / so; alors / ça fait que et alors / so* dans le parler des adolescents de Hawkesbury, Cornwall et Pembroke

	<i>donc / (ça) fait que</i>	<i>donc / so</i>	<i>alors / (ça) fait que</i>	<i>alors / so</i>
<i>Hawkesbury</i>	Effet significatif* : <i>donc</i> est employé nettement plus souvent par les locuteurs de la bourgeoisie (26 %) et petite bourgeoisie (22 %) que par ceux de la classe ouvrière (2 %)	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles
<i>Cornwall</i>	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non significatif.** Toutefois on a trouvé que les locuteurs de la bourgeoisie emploient <i>alors</i> plus souvent (74 %) que ceux de la petite bourgeoisie (14 %) et de la classe ouvrière (18 %)	Effet non significatif**. Toutefois on a trouvé que les locuteurs de la bourgeoisie emploient <i>alors</i> plus souvent (67 %) que ceux de la petite bourgeoisie (33 %) ^{***}
<i>Pembroke</i>	Effet non mesuré : toutes les occurrences de <i>donc</i> ont été produites par des locuteurs de la petite bourgeoisie	Effet non mesuré : toutes les occurrences de <i>donc</i> ont été produites par des locuteurs de la petite bourgeoisie	Effet non significatif**. De plus on a trouvé que les différences de % allaient à l'encontre de la corrélation attendue : locuteurs de la bourgeoisie (5 %) ; de la petite bourgeoisie (78 %) et de la classe ouvrière (97 %)	Effet non significatif**. Toutefois on a trouvé que locuteurs de la petite bourgeoisie emploient <i>alors</i> plus souvent (74 %) que ceux de la classe ouvrière (45 %). ^{****}

* Les locuteurs de la classe ouvrière ont produit trop peu d'occurrences d'*alors* et *so* pour être inclus dans l'analyse GoldVarb; ** Les locuteurs de la bourgeoisie ont produit trop peu d'occurrences d'*alors* et *so* pour être inclus dans l'analyse GoldVarb.

Tableau 9

Effet de la classe sociale sur la fréquence de *fréquence de donc / ça fait que; donc / so; alors / ça fait que* et *alors / so* dans le parler des adolescents de Hawkesbury, Cornwall et Pembroke

	<i>donc / (ça) fait que</i>	<i>donc / so</i>	<i>alors / (ça) fait que</i>	<i>alors / so</i>
<i>Hawkesbury</i>	Effet non significatif . Toutefois on a trouvé que les locutrices emploient <i>donc</i> plus souvent (17 %) que les locuteurs (3 %)	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles
<i>Cornwall</i>	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet significatif : les locutrices emploient <i>alors</i> plus souvent (69 %) que les locuteurs (10 %)	Effet significatif : les locutrices emploient <i>alors</i> presque plus souvent (39 %) que les locuteurs (4 %)
<i>Pembroke</i>	Effet significatif : les locutrices emploient <i>donc</i> plus souvent (78 %) que les locuteurs (26 %)	Effet significatif : les locutrices emploient <i>donc</i> plus souvent (26 %) que les locuteurs (22 %)	Effet significatif : les locutrices emploient <i>donc</i> plus souvent (97 %) que les locuteurs (26 %)	Effet significatif : les locutrices emploient <i>alors</i> plus souvent (79 %) que les locuteurs (22 %)

Tableau 10

Effet de la classe sociale sur la fréquence de *fréquence de donc / ça fait que; donc / so; alors / ça fait que* et *alors / so* dans le parler des adolescents de Hawkesbury, Cornwall et Pembroke

	<i>donc / (ça) fait que</i>	<i>donc / so</i>	<i>alors / (ça) fait que</i>	<i>alors / so</i>
<i>Cornwall</i>	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non significatif. Toutefois les locuteurs non restreints emploient <i>alors</i> plus souvent (57 %) que les locuteurs semi-restreints (41 %*)	Effet significatif : les locuteurs non restreints emploient <i>alors</i> plus souvent (76 %) que les locuteurs semi-restreints (14 %)*
<i>Pembroke</i>	Effet significatif : les locuteurs restreints emploient <i>donc</i> plus souvent (73 %) que les locuteurs semi-restreints (19 %)**	Effet significatif : les locuteurs restreints emploient <i>donc</i> plus souvent (73 %) que les locuteurs semi-restreints (11 %)**	Effet significatif : les locuteurs restreints emploient <i>alors</i> plus souvent (95 %) que les locuteurs semi-restreints (33 %)**	Effet significatif : les locuteurs restreints emploient <i>alors</i> plus souvent (95 %) que les locuteurs semi-restreints (21 %)**

* Les locuteurs restreints ont utilisé en tout un cas de *alors* et un cas de *ça fait que*. Ils ont été exclus de l'analyse; ** Il n'y a que deux locuteurs non restreints dans le corpus de Pembroke. Ils ont employé *so* en tout trois fois. Ils ont été exclus de l'analyse.

Tableau 11

Effet de la classe sociale sur la fréquence de *fréquence de donc / ça fait que*; *donc / so*; *alors / ça fait que* et *alors / so* dans le parler des adolescents de Hawkesbury, Cornwall et Pembroke

	<i>donc / (ça) fait que</i>	<i>donc / so</i>	<i>alors / (ça) fait que</i>	<i>alors / so</i>
<i>Hawkesbury</i>	Effet non significatif. Toutefois les locuteurs emploient <i>donc</i> plus souvent quand ils discutent de sujets sérieux que de sujets non sérieux : (19 % / 12 %)	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles
<i>Cornwall</i>	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet non mesuré : données trop faibles	Effet significatif: les locuteurs emploient <i>alors</i> plus souvent quand ils discutent de sujets sérieux que de sujets non sérieux : (32 % / 18 %).	Effet significatif: les locuteurs emploient <i>alors</i> plus souvent quand ils discutent de sujets sérieux que de sujets non sérieux (70 % / 31 %).
<i>Pembroke</i>	Effet non significatif. Toutefois les locuteurs emploient <i>donc</i> plus souvent quand ils discutent de sujets sérieux que de sujets non sérieux : (40 % / 31 %).	Effet non significatif: les locuteurs emploient <i>donc</i> marginalement plus souvent quand ils discutent de sujets sérieux que de sujets non sérieux : (24 % / 22 %).	Effet significatif: les locuteurs emploient <i>alors</i> plus souvent quand ils discutent de sujets sérieux que de sujets non sérieux : (76 % / 64 %).	Effet non significatif: les locuteurs emploient <i>alors</i> marginalement plus souvent quand ils discutent de sujets sérieux que de sujets non sérieux : (60 % / 57 %).

Examinons à présent les résultats relatifs à l'effet du sexe des locuteurs. Comme le montre le Tableau 9, l'analyse factorielle a trouvé que ce facteur exerçait un effet significatif dans six des sept oppositions prises en considération et que cet effet était uniforme : les adolescentes emploient la variante standard plus souvent que les adolescents. Dans le cas de la septième opposition (*donc* / (*ça*) *fait que* à Hawkesbury), l'analyse GoldVarb a conclu que les différences de pourcentage n'étaient pas significatives. Toutefois, on constate qu'elles vont dans le sens de l'effet attendu : les adolescentes emploient *donc* plus souvent que les adolescents. Somme toute, les résultats de notre réanalyse confirment les résultats de l'étude de Mougeon et Beniak⁴⁶ pour ce qui est des oppositions *alors* / (*ça*) *fait que* et *alors* / *so*, et ils révèlent que la corrélation observée pour ces deux oppositions vaut aussi pour les oppositions *donc* / (*ça*) *fait que* et *donc* / *so*, oppositions qui n'avaient pas été examinées par ces auteurs. On peut remarquer que le type de corrélation avec le sexe du locuteur qu'a révélé notre réanalyse correspond à un résultat maintes fois attesté lorsque l'on a affaire à des cas de variation linguistique opposant une variante standard et une variante non standard. Les locuteurs du sexe féminin emploient plus souvent les variantes standard que les locuteurs du sexe masculin⁴⁷.

Le Tableau 10 inclut les résultats de notre réanalyse de l'effet du facteur restriction dans l'emploi du français. Nous n'avons pas examiné cet effet dans le sous-corpus de Hawkesbury, car celui-ci comporte presque exclusivement des locuteurs non restreints (voir Tableau 2).

En ce qui concerne les oppositions *donc* / (*ça*) *fait que* et *donc* / *so* à Pembroke, on constate que ce sont les locuteurs

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Voir William Labov, «The intersection of sex and social class in the course of linguistic change», *Language Variation and Change*, vol. 2, n° 2, 1990, p. 205-251.

restreints qui emploient le plus souvent la variante standard. Les oppositions *alors / (ça) fait que* et *alors / so* révèlent la même distribution. Ces résultats reflètent le fait que les locuteurs restreints de Pembroke ne sont que marginalement intégrés à la communauté vernaculaire (voir le Tableau 2 qui montre que plus de la moitié des locuteurs restreints de Pembroke ont un indice de maintien du français égal ou inférieur à .20) et donc que leur parler est particulièrement affecté par l'effet standardisant de l'école, espace social où ils emploient surtout le français. En ce qui concerne Cornwall, faute de données suffisantes dans le parler des locuteurs restreints, notre examen de l'opposition *alors / ça fait que* n'a pas pu confirmer la tendance à la standardisation du parler de ces locuteurs dont on vient de faire état pour Pembroke. De plus, le logiciel GoldVarb a conclu que les différences de fréquence observées entre les locuteurs non restreints et semi-restreints ne sont pas significatives.

Les oppositions *donc / so* et *alors / so* révèlent aussi que ce sont les locuteurs semi-restreints qui sont à l'avant-garde de l'emploi de *so*, pour les raisons que nous avons invoquées plus haut (valeur identitaire de cette variante et pratique de l'alternance de code). L'association entre l'emploi de *so* et les locuteurs semi-restreints s'observe à la fois à Cornwall et Pembroke. Toutefois, en ce qui concerne Cornwall, l'opposition *alors / so* révèle aussi une association entre les locuteurs restreints et l'usage de *so*. Ce dernier résultat reflète peut-être le fait qu'à Cornwall les francophones forment une communauté démographiquement plus forte et, par voie de conséquence, que les locuteurs restreints ont un profil identitaire qui les rapproche de celui des locuteurs semi-restreints (bilinguisme équilibré).

Somme toute, notre réanalyse de l'effet du facteur restriction dans l'emploi du français a pu montrer que la tendance à la standardisation du parler des locuteurs restreints observée par Mougeon et Beniak⁴⁸ était particulièrement évidente parmi les

⁴⁸ Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contacts...*, *op. cit.*

élèves de Pembroke. De plus elle a montré que cette tendance se traduisait non seulement par la montée d'*alors* (fait observé par ces deux auteurs) mais aussi par celle de *donc* (variante exclue de l'étude de Mougeon et Beniak⁴⁹). Notre analyse a aussi confirmé, autant pour Cornwall que Pembroke, la corrélation entre les locuteurs restreints et semi-restreints et l'emploi de *so*, trouvée par Mougeon et Beniak pour l'ensemble du corpus.

Terminons notre réanalyse du corpus de Mougeon et Beniak par l'examen de la variation en fonction du registre, ou plus précisément de l'effet du sujet de la communication sur la variation. Comme nous l'avons dit plus haut, il s'agit d'une mesure relativement fine de la variation stylistique et il ne nous a pas semblé de prime abord évident que l'on allait confirmer l'effet de ce facteur dans un corpus de parler d'adolescents. Or, comme le montrent les résultats du Tableau 11, notre réanalyse révèle que, dans l'ensemble, les élèves accordent une valeur stylistique aux variantes à l'étude qui se traduit par des différences de fréquence qui reflètent la nature plus ou moins (in)formelle du sujet discuté durant l'entrevue. On peut rapprocher ces résultats de ceux de Dessureault-Dober qui, on le rappelle, a observé des fluctuations similaires relativement aux variantes (*ça*) *fait que*, *alors* et *donc*, à la différence près que les cinq locuteurs retenus pour son analyse étaient plus âgés que les adolescents du corpus de Mougeon et Beniak⁵⁰. Ces résultats vont aussi dans le même sens que ceux de F. Mougeon⁵¹. En effet, son locuteur francophone de Mattawa utilisait plus ou moins souvent *alors*, *so* et *donc* selon les situations de communication privée ou publique où il se trouvait.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Diane Dessureault-Dober, « Étude sociolinguistique de (*ça*) *fait que*... », *op. cit.* On doit aussi signaler que, dans l'étude de Dessureault-Dober, les différences relatives au sujet de la communication n'ont pas fait l'objet d'une évaluation de leur signification statistique.

⁵¹ Françoise Mougeon, « Les Francophones... », *op. cit.*

Ceci dit, notre affirmation relative à l'effet du sujet de la communication sur la fréquence des variantes dans le corpus de Mougeon et Beniak doit être quelque peu nuancée selon les différents sous-corpus examinés. En effet, on constate dans le cas de l'opposition *donc / (ça) fait que* qu'à Hawkesbury les différences vont dans le sens attendu, mais qu'elles sont assez faibles et que GoldVarb a conclu que l'effet n'était pas significatif. On a mentionné plus haut que, dans les communautés fortement majoritaires de Hawkesbury et Hearst, les adolescents convergent fortement sur la variété vernaculaire. La faiblesse des différences de fréquence en fonction du sujet de la communication pourrait donc constituer un autre aspect de cette convergence.

À Pembroke, pour les oppositions *donc / so* et *alors / so*, on constate que les différences en fonction du sujet de la communication sont encore plus faibles (pour ne pas dire marginales) qu'à Hawkesbury. Selon nous, ce résultat reflète pour partie le fait que dans le corpus de Pembroke la plupart des locuteurs sont semi-restreints ou restreints. Dans la mesure où le français n'est pas la langue de communication dominante de ces locuteurs, il est plausible de supposer qu'ils sont moins enclins à marquer des différences de registre relativement subtiles que les locuteurs des communautés où la force démographique des francophones est plus grande. Ceci dit, cette explication ne vaut pas pour toutes les oppositions puisque dans le cas de l'opposition *alors / (ça) fait que* GoldVarb a conclu que les différences en fonction de la formalité / informalité du sujet étaient significatives.

Finalement, il est remarquable que, dans le cas des adolescents de Cornwall, autant pour l'opposition *alors / (ça) fait que* que pour *alors / so*, l'effet du registre est significatif et les différences sont plus marquées. Le fait que dans le corpus de Cornwall on ne trouve pas moins de onze locuteurs non restreints (voir Tableau 2) et que dans cette localité le français est moins minoritaire qu'à Pembroke explique sans doute pour partie ce résultat. Quoi qu'il en soit, notre analyse de l'effet du

registre illustre une fois de plus l'utilité de conduire l'analyse de l'effet des facteurs extralinguistiques de la variation au niveau de chacune des communautés incluses dans le corpus de Mougeon et Beniak.

CONCLUSION

Notre réanalyse de la variation (*ça*) *fait que* / *so* / *donc* / *alors* a mis au jour plusieurs dimensions intéressantes de la diversification du parler des adolescents franco-ontariens. Dans la conclusion de la présente étude, nous allons dans un premier temps nous concentrer sur les aspects de cette diversification qui se traduisent par une divergence du parler des adolescents franco-ontariens par rapport à celui des jeunes francophones adultes de Montréal. Dans un deuxième temps, nous discuterons des résultats relatifs à l'effet du sujet de la communication sur la fréquence des variantes, résultats qui constituent sans doute la partie la plus novatrice de la présente étude. Ces résultats nous permettront à nouveau d'aborder la question de la divergence du parler des adolescents franco-ontariens par rapport à celui des jeunes francophones adultes de Montréal.

A. LA DIVERGENCE ENTRE LE FRANÇAIS DES ADOLESCENTS FRANCO-ONTARIENS ET CELUI DES JEUNES FRANCOPHONES ADULTES DE MONTRÉAL

Nous avons résumé les différents aspects de cette divergence à l'aide d'une série de points que nous discuterons à la lumière des résultats de la présente étude et de ceux de recherches antérieures.

Dans le parler des adolescents des quatre communautés du corpus Mougeon et Beniak et dans celui des adolescents de Hearst, on observe, à des degrés divers, l'emprunt de la conjonction *so* alors que cette variante est inexistante dans les corpus franco-montréalais examinés par Dessureault-Dober et Thibault et Daveluy⁵².

⁵² Pierrette Thibault et Michelle Daveluy, « Quelques traces... », *op. cit.* et Diane Dessureault-Dober, « Étude sociolinguistique de (*ça*) *fait que*... », *op. cit.*

On peut probablement attribuer cet aspect de la divergence au fait que dans la vie de tous les jours les adolescents franco-ontariens de Cornwall, North-Bay et Pembroke font usage de l'anglais considérablement plus souvent que les jeunes adultes francophones de Montréal. Cette explication est confortée par le fait qu'à Hawkesbury et à Hearst, communautés francophones très fortement majoritaires, la fréquence de *so* est marginale dans le parler des adolescents. Reste à expliquer pourquoi *so* n'a pas été attestée dans le parler des jeunes adultes francophones de Montréal (pas plus que dans celui des locuteurs plus âgés). Les chercheurs montréalais n'ayant pas recueilli de données sur l'usage de l'anglais ou sur le niveau de bilinguisme des locuteurs de leurs corpus, on ne saurait donc dire s'ils communiquent moins souvent en anglais que les adolescents de Hearst et Hawkesbury. Sans exclure cette possibilité, on peut aussi, à l'instar de Poplack⁵³, invoquer le fait que les Franco-Ontariens et les Québécois n'ont pas la même perception des manifestations de l'influence de l'anglais dans le discours des francophones. Dans une étude consacrée aux alternances de code et aux emprunts à l'anglais dans le parler des francophones d'Ottawa et de ceux de Hull, Poplack⁵⁴ a trouvé que les premiers sont nettement plus tolérants à l'égard de ces phénomènes que les seconds : « Le taux et le type d'emprunt dépendent au contraire des normes de la communauté linguistique, qui se manifestent sous la forme de sanctions contre l'emprunt (excessif) [à Hull] ou sous forme d'une préférence communautaire pour un certain type d'emprunt [à Ottawa] ». Dans un ordre d'idée connexe, elle a trouvé des différences relatives à la perception du bilinguisme entre les deux communautés : « Si l'ensemble des locuteurs est d'accord pour attribuer une valeur utilitaire à l'anglais et une valeur affective au français, les francophones d'Ottawa attribuent aussi une valeur affective au bilinguisme

⁵³ Shana Poplack, « Statut de langue et accommodation langagière », *op. cit.*, p. 199.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 148.

alors que pour les francophones de Hull il ne s'agit que d'une nécessité». À la lumière des résultats de Poplack⁵⁵, on peut supposer que parmi les francophones de Montréal le bilinguisme ne constituerait pas un pôle identitaire et que l'on pourrait observer des attitudes négatives à l'égard d'emprunts gratuits à l'anglais tels que *so*, deux facteurs qui seraient défavorables à la montée de cet emprunt. Inversement, il est plausible de supposer que, dans les communautés franco-ontariennes de Hawkesbury et Hearst, et *a fortiori* celles de Cornwall, North-Bay et Pembroke, les francophones puissent revendiquer une identité bilingue⁵⁶ et être plus tolérants, voire, afficher des attitudes «voilées» positives envers des emprunts tels que *so*.

Signalons aussi au sujet des différences intercommunautaires relatives à la diffusion de l'usage de *so* que celles-ci sont conformes à ce que deux études antérieures centrées sur les emprunts à l'anglais ont révélé (voir Mougeon, Brent-Palmer, Bélanger et Cichocki et Poplack, Sankoff, Miller). En effet dans la première étude, on a constaté que les emprunts relativement récents, comme la conjonction *so*, sont employés moins souvent par les adolescents de Hawkesbury que ceux de Cornwall, North-Bay et Pembroke, et dans la deuxième étude, que dans la communauté franco-québécoise de Hull, on employait ces emprunts moins souvent que dans la communauté franco-ontarienne d'Ottawa⁵⁷. Ceci dit, lorsqu'il

⁵⁵ *Ibid.*, p. 131.

⁵⁶ Voir les résultats de l'étude de Julie Boissonneault, «Bilingue / francophone, Franco-Ontarien / Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 173-192. Cette étude portait sur un échantillon provincial d'étudiants franco-ontariens de 18 à 24 ans. Boissonneault a trouvé que plus de 75 % des répondants se réclamaient d'une identité bilingue.

⁵⁷ Shana Poplack, David Sankoff et Christopher Miller, «The social correlates...», *op. cit.* ; Raymond Mougeon, Cora Brent-Palmer, Monique Bélanger et Wladyslaw Cichocki, *Le Français parlé en situation minoritaire*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, vol. 1, 1982, 95 p. En ce qui concerne les usages reflétant l'influence indirecte de l'anglais (p. ex. l'emploi, à la place de *chercher*, de la construction *regarder + pour* calquée sur l'usage anglais *look + for*) la comparaison avec les locuteurs du

s'agit d'emprunts qui sont intégrés de longue date dans la variété de français vernaculaire (ex. des emprunts comme *cute*, *chum*, le *fun*, *checker*, *watcher*, etc.), on a observé une tendance inverse. En effet, on constate que les adolescents de Hawkesbury et les locuteurs de Hull emploient ces « vieux » emprunts à l'anglais plus souvent que ceux de Cornwall, North-Bay, Pembroke et Ottawa, résultat conforme au fait que c'est dans les communautés francophones majoritaires que l'on observe le taux le plus élevé de préservation des traits typiques du français vernaculaire. Cette dernière remarque nous amène à aborder le deuxième aspect de la divergence.

Dans les communautés fortement majoritaires de Hawkesbury et Hearst, on observe une forte convergence du parler des adolescents sur la variété vernaculaire, à tel point que la variation à l'étude se manifeste sous une forme largement polarisée, la variante vernaculaire (*ça fait que*) dominant très largement et s'opposant à une seule variante standard mineure, à savoir, *donc*. Par contraste, dans le parler des jeunes adultes des corpus franco-montréalais de Dessureault-Dober et Thibault et Daveluy, (*ça fait que*) s'oppose à *alors*, la fréquence de cette dernière variante n'étant pas négligeable puisqu'elle est utilisée dans près d'un quart des contextes interphrastiques (Tableau 3). En d'autres termes, la

français québécois est malheureusement rarement possible, car ce type d'influence a fait l'objet de peu d'études dans les corpus québécois. Dans une recherche récente, Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Katherine Rehner, (« Contact-induced linguistic innovations on the continuum of language use : The case of French in Ontario » *Bilingualism Language and Cognition*, vol. 8, n° 2, 2205, p. 1-17) ont, en quelque sorte, pris les choses en main. En effet, ils ont utilisé le corpus du français parlé en Estrie de Beauchemin et Martel pour mesurer le taux de fréquence dans ce corpus d'une série d'usages dus à l'influence indirecte de l'anglais attestés dans le corpus franco-ontarien de Mougeon et Beniak. Cette recherche corrobore la hiérarchie que l'on vient de mentionner relativement aux emprunts récents : les usages dus à l'influence indirecte de l'anglais examinés par Mougeon, Nadasdi, Rehner ne sont pas employés par les locuteurs du corpus de Beauchemin et Martel et par les adolescents de Hawkesbury, alors qu'on les trouve dans le parler des adolescents de Cornwall, North-Bay et Pembroke.

convergence sur la variété vernaculaire semble moins intense dans le parler des jeunes francophones adultes de Montréal que dans celui des adolescents de Hawkesbury et de Hearst.

Une explication possible de cette divergence résiderait dans le fait que, dans les communautés franco-ontariennes (y compris les plus majoritaires d'entre elles), la pression normative est plus faible qu'au sein de la communauté francophone de Montréal. Cette différence de pression normative découlerait du fait que, dans des petites communautés comme Hawkesbury et Hearst, les organes de diffusion du français standard sont moins développés et que le parler populaire serait porteur d'un certain prestige⁵⁸. À l'appui de cette interprétation, on peut citer Golembeski qui remarque au sujet des locuteurs inclus dans son corpus de français parlé à Hearst :

[there] are members of the upper class who nonetheless identify strongly with the working class [...]. These speakers exemplify how social class distinctions are rather blurred in Hearst, especially for men. The working class — the town's *défricheurs*, lumberjacks, hockey players, railroadmen and truckers are part of the town's legend and lore, a fact which confers them both respect and prestige⁵⁹.

À Cornwall, localité où les francophones constituent une forte minorité, les adolescents se distinguent principalement des jeunes adultes francophones de Montréal par leur emploi prédominant de *so* et par le fait que cet emprunt à l'anglais fonctionne dans leur parler comme un marqueur sociostylistique.

Si la conjonction *so* n'est pas intégrée dans le parler des adolescents de Hearst et Hawkesbury, il est frappant de

⁵⁸ Nous formulons cette explication sur le mode hypothétique, car il n'est pas exclu que le plus grand degré de convergence sur (*ça*) *fait que* observé dans le parler des adolescents de Hearst et Hawkesbury reflète en partie des différences dans les échantillons de locuteurs. En effet, dans les corpus utilisés par de Dessureault-Dober (1974) et Thibault et Daveluy (1986), les jeunes locuteurs sont un peu plus âgés que les adolescents des corpus de Mougéon et Beniak et de Golembeski et certains des jeunes Franco-Montréalais sont insérés dans un milieu professionnel.

⁵⁹ Dan Golembeski, « French language maintenance... », *op. cit.*, p. 326.

constater son intégration avancée dans le parler des adolescents de Cornwall. Elle arrive au premier rang de fréquence et, tout comme sa « concurrente » *ça fait que*, elle est corrélée à l'appartenance socio-économique des locuteurs et, on l'a vu plus haut, aux différences de registre. En d'autres termes, chez les adolescents de Cornwall, on observe la coexistence de deux normes vernaculaires, la norme traditionnelle, qui se traduit par l'opposition de *ça fait que* / *alors* et la nouvelle norme vernaculaire, qui se traduit par l'opposition *so* / *alors*. Selon nous, si ces deux normes coexistent dans le parler des adolescents de Cornwall, c'est parce qu'au sein de ce groupe d'âge on trouve dans des proportions relativement égales des locuteurs non restreints (les gardiens de la norme vernaculaire traditionnelle) et des locuteurs semi-restreints et restreints (les agents de diffusion des innovations dues au contact intensif avec l'anglais).

À North-Bay et à Pembroke, on observe une nette tendance à la standardisation du parler des adolescents qui se traduit respectivement par la montée d'*alors* et d'*alors* et *donc* au premier rang de fréquence. L'une ou l'autre de ces montées sont des points de divergence avec le parler des jeunes adultes francophones de Montréal, puisque dans le parler de ces derniers les variantes standard (*alors* et *donc*) sont moins fréquentes que (*ça*) *fait que*.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, la standardisation du parler des adolescents de North-Bay et Pembroke reflète le fait qu'au sein de ces élèves, on trouve un nombre non négligeable de locuteurs restreints. Cette tendance à la standardisation, que l'on pourrait aussi désigner du terme de dévernacularisation⁶⁰, a été attestée dans de nombreuses études. Elle reflète le fait que dans ces deux communautés, et aussi dans une moindre mesure à Cornwall, les locuteurs restreints sous-utilisent le français dans

⁶⁰ Voir Raymond Mougeon, « Rôle des facteurs linguistiques et extralinguistiques dans la dévernacularisation du parler des adolescents dans les communautés francophones minoritaires du Canada », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dirs.), *Le Français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 261-285.

les domaines sociétaux et les situations de communication, qui sont associés à la reproduction du français vernaculaire.

Un corollaire intéressant de la dévernacularisation, dont on a fait état dans la présente étude (et dans d'autres études), est la diminution, voire la disparition, de l'effet des paramètres sociaux dans le parler des locuteurs restreints ou dans le parler des adolescents de très faibles minorités francophones comme celle de Pembroke. On pourrait interpréter cet aspect de la dévernacularisation comme le signe que, dans le parler de ces locuteurs, le français est plus ou moins en passe de devenir une langue seconde⁶¹. En effet, plus l'école tend à être le lieu principal de la reproduction linguistique, plus on peut s'attendre à ce que cet espace social, qui fait la promotion de la variété standard, ait pour effet d'estomper la stratification sociale du langage. Avant la présente étude, quatre études ont examiné l'effet de l'appartenance socio-économique sur la variation du parler des adolescents franco-ontariens en fonction de la restriction dans l'emploi du français ou de la communauté de résidence des locuteurs. Il est remarquable que, dans chacune de ces études, on a attesté une disparition de l'effet de l'appartenance socio-économique dans le parler des adolescents de Pembroke, dans le parler des locuteurs restreints à North-Bay, dans le parler des locuteurs restreints des trois communautés minoritaires et dans le parler des locuteurs des trois communautés minoritaires⁶² — par opposition à celui des locuteurs

⁶¹ Le sociologue Glyn Williams a observé le même phénomène dans certaines communautés minoritaires du Pays-de-Galles, au point où, selon lui : « It is often difficult to determine a bilingual's class location when he speaks the minority language [Welsh], whereas it can be relatively easy when the same person speaks the majority language (p. 85) », dans « Bilingualism, class dialect, and social reproduction », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 66, 1987, p. 85-98.

⁶² Katherine Rehner et Raymond Mougeon, « Use of restrictive expressions... », *op. cit.* ; Jeff Tennant, « Variation morphophonologique... », *op. cit.* ; Raymond Mougeon et Édouard Beniak, *Linguistic consequences of language contact...*, *op. cit.* ; et Raymond Mougeon et Terry Nadasdi, « Discontinuités variationnelles dans le parler des adolescents franco-ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 51-76.

de Hawkesbury⁶³. Dans son étude de la variation (*ça*) *fait que*, *alors* et *donc*, Dessureault-Dober⁶⁴ a trouvé que, parmi les jeunes locuteurs de son échantillon, l'appartenance socio-économique exerçait un net effet sur la fréquence des variantes, qui se traduit par l'emploi exclusif de la variante (*ça*) *fait que* par les locuteurs de la classe ouvrière et par un usage plus diversifié par les locuteurs de la bourgeoisie (ils emploient (*ça*) *fait que*, *alors* et *donc*). Il semblerait donc que la disparition de la stratification sociale du langage dans le parler des locuteurs restreints ou des locuteurs résidant dans les communautés franco-ontariennes minoritaires, constitue un autre aspect de la divergence entre le parler des jeunes générations franco-ontariennes et celui des jeunes générations québécoises.

B. EFFET DU SUJET DE LA COMMUNICATION SUR LA VARIATION LINGUISTIQUE

Dans la présente étude, on a vu que, dans le parler des adolescents de Cornwall, le degré de formalité du sujet de la communication avait un net effet sur la fréquence des variantes, alors que dans le parler des adolescents de Pembroke, l'effet de ce paramètre était nettement moins évident. Nous avons attribué cette différence au fait que les adolescents de Pembroke sont surtout des locuteurs restreints et semi-restreints. On a vu plus haut que Dessureault-Dober⁶⁵ a trouvé que le degré de formalité du sujet avait un effet sur la variation (*ça*) *fait que*, *alors* et *donc*. On peut donc se demander si la diminution de l'effet de ce paramètre dans le parler des adolescents de Pembroke n'est pas aussi un autre aspect de la divergence par rapport au parler des locuteurs québécois du même âge. Il est difficile de répondre avec certitude à cette question, car toutes les études antérieures qui ont examiné la variation stylistique dans le parler des adolescents franco-ontariens ont mesuré

⁶³ Voir Nadasdi, *Variation grammaticale et langue minoritaire...*, *op. cit.*

⁶⁴ Diane Dessureault-Dober, « Étude sociolinguistique de (*ça*) *fait que*... », *op. cit.*

⁶⁵ *Ibid.*

l'effet du degré de formalité de la communication avec une méthodologie différente de celle employée dans la présente étude. En effet, les travaux antérieurs ont tous porté sur des variantes phonétiques et ils ont mesuré l'effet du niveau de formalité en comparant la fréquence d'emploi des variantes dans la partie de l'entrevue où les locuteurs discutent librement, avec la fréquence d'emploi des variantes dans la partie de l'entrevue où les locuteurs ont à lire à voix haute plusieurs passages. On sait que le discours produit lors d'une lecture à voix haute et enregistrée est très surveillé. On peut donc se demander si la comparaison de ce type de discours avec le discours plus spontané de l'entrevue ne nous donne pas une image magnifiée de la variation stylistique. On peut tenir le même raisonnement au sujet de l'étude de F. Mougeon⁶⁶, même si elle ne portait pas sur un locuteur franco-ontarien adolescent. En effet, cette chercheuse compare la production orale du même locuteur dans des situations bien différentes. Par contraste, lorsque l'on mesure l'effet du niveau de formalité du sujet de la communication durant une entrevue, comme on l'a fait dans la présente étude, on a recours à une mesure plus subtile de la variation stylistique.

Cette différence méthodologique expliquerait peut-être pourquoi presque toutes les études précédentes portant sur les adolescents franco-ontariens sont arrivées à un résultat qui va à l'encontre de celui de la présente étude⁶⁷. En effet, ces études n'ont pas attesté la disparition de la variation stylistique dans le parler des locuteurs restreints ou des locuteurs de Pembroke.

⁶⁶ Françoise Mougeon, « Les Francophones... », *op. cit.*

⁶⁷ Raymond Mougeon, Terry Nadasdi, Katherine Rehner et Dorin Uritescu, « The Sharing of constraints in minority speech communities », communication à NWAV 31, Stanford University, octobre 2002; Alain Thomas, *La Variation phonétique: cas du franco-ontarien*, Ville La Salle (Québec), Didier, 1986, 174 p.; Jeff Tennant, « Variation morphophonologique dans le français parlé des adolescents de North-Bay », *op. cit.* L'étude de Thomas porte sur pas moins de sept variantes phonétiques. On ne manque donc pas de preuves empiriques du fait que les locuteurs restreints sont sensibles aux différences de registre associées aux variantes phonétiques.

Elles ont en fait trouvé dans l'ensemble des différences considérables de fréquence d'emploi des variantes entre le discours hyperformel de la lecture à voix haute et le discours plus informel de l'entrevue, aussi bien dans le parler des locuteurs non restreints que dans celui des locuteurs semi-restreints et restreints, même si, par ailleurs, les locuteurs restreints employaient plus souvent les variantes standard dans les deux parties de l'entrevue que des deux autres groupes de locuteurs.

Une autre explication du fait que la présente étude a attesté une tendance à la disparition de la variation stylistique, alors que presque toutes les études antérieures n'ont pas attesté une telle tendance, réside probablement dans la nature des variantes examinées par les chercheurs⁶⁸. En effet, dans son étude consacrée à la dévernacularisation du parler des locuteurs restreints, Mougeon a constaté que, dans le cas des variantes phonétiques ou morphophonétiques⁶⁹, ce phénomène était marginal voire inexistant, alors que, dans le cas de plusieurs variantes lexicales, la dévernacularisation du parler des locuteurs restreints était très avancée au point où ceux-ci se distinguaient des autres locuteurs par une absence quasi totale ou totale de certaines variantes vernaculaires. Selon Mougeon, cette différence refléterait le fait que dans le discours oral les variantes phonétiques et morphophonétiques ont un niveau de fréquence généralement beaucoup plus élevé que les variantes lexicales. Par

⁶⁸ La seule étude phonétique antérieure ayant attesté une disparition de la variation stylistique dans le parler des locuteurs restreints est celle de Tennant (1995). Celui-ci a trouvé que, dans le cas de l'effacement du // dans les articles, ces locuteurs avaient un taux d'effacement marginal et quasiment identique, autant dans l'entrevue proprement dite que dans la lecture à voix haute. Il est remarquable que ce résultat va de pair avec l'attestation de la disparition de l'effet de l'appartenance socio-économique sur cette même variante dans le parler de ces locuteurs.

⁶⁹ Raymond Mougeon, « Rôle des facteurs linguistiques et extralinguistiques... », *op. cit.* Les linguistes utilisent le terme morphophonétique pour renvoyer aux différentes réalisations phonétiques que peuvent connaître certains éléments grammaticaux, par exemple le pronom *ils* qui devant une voyelle peut connaître trois réalisations phonétiques (*ils arrivent* [ilzaRiv] / [izariv] / [jaRiv]) en français québécois ou ontarien.

conséquent, même s'ils sous-utilisent le français dans les situations de communication informelle, les locuteurs restreints seront quand même exposés aux variantes phonétiques et morphophonétiques, alors que dans le cas des variantes lexicales cette exposition pourra faire défaut ou être sporadique. Cette différence d'exposition ferait en sorte que les locuteurs restreints pourront généralement s'appropriier les variantes phonétiques ou morphophonétiques et leurs connotations sociostylistiques alors que dans le cas des variantes lexicales cette appropriation sera plus ou moins problématique.

Bien que notre réanalyse de la variation (*ça*) *fait que, alors* et *donc* n'ait pas obtenu une confirmation définitive de toutes ses hypothèses de travail, elle a mis au jour nombre des dimensions de la variation du parler des adolescents franco-ontariens qui, à la lumière des résultats des recherches antérieures, nous permettent notamment de mieux saisir dans quelle mesure et pourquoi le français ontarien tend à diverger du parler souche québécois. Il n'en demeure pas moins que la recherche sociolinguistique sur la variation du français ontarien doit se poursuivre non seulement sur les questions abordées dans la présente étude, mais aussi sur la question importante de l'impact du temps sur cette variation⁷⁰. Le corpus de Mougeon et Beniak ayant été recueilli en 1978, on est donc en droit de se demander si les tendances observées il y a plus de vingt-cinq ans sont

⁷⁰ Une autre dimension de la variation du français ontarien qui demanderait à être approfondie concerne les différences intergénérationnelles. Les quelques études qui ont abordé cette dimension se comptent sur les doigts de la main (voir Michel Laurier, «La Langue orale véhiculée par trois générations d'une famille habitant la région de Sudbury», *Revue de l'Université Laurentienne*, 1983, vol. 16, p. 13-24; Nathalie Melanson, *Choix linguistiques...*, *op. cit.*; Raymond Mougeon, «Les Emprunts au vocabulaire de base de l'anglais en français ontarien», *op. cit.*; Raymond Mougeon et Édouard Beniak, «Language contraction and linguistic change : the case of Welland French», dans Nancy Dorian (dir.), *Investigating obsolescence : Studies in language contraction and death*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 287-312; Raymond Mougeon, Édouard Beniak et Monique Bélanger, «Morphologie et évolution des pronoms déterminatifs dans le français parlé à Welland (Ontario)», *La Revue canadienne de linguistique*, vol. 27, n° 1, 1982, p. 1-22.

toujours observables et si la fréquence des différentes variantes examinées dans ce corpus a fluctué. Grâce au nouveau corpus recueilli en 2004-2005 à Hawkesbury, Cornwall, North-Bay et Pembroke, on pourra prochainement apporter des éléments de réponse à ces questions.

Tableau 12
Catégorisation des sujets abordés durant l'entrevue
enregistrée avec les locuteurs du corpus Mougeon
et Beniak

SUJETS FORMELS	SUJETS INFORMELS
# 1 Information personnelle (âge, etc.); résidence; information sur la famille; (début d'entrevue)	# 2 Les programmes de radio et télévision, les films, les lectures, les sports, les jeux, les passe-temps préférés
# 3 Religion; Politique (ex. Que penses-tu de la séparation possible du Québec?)	# 4 Les vacances estivales et traditions des fêtes de fin d'année; les voyages à l'étranger
# 5 Bilinguisme; enseignement du français; français québécois / français ontarien; matières et activités scolaires; parler le bon français; capacités en français et en anglais; bilinguisme des Franco-Ontariens; langues parlées par/avec les parents, les amis; identité francophone	# 7 Histoires personnelles tristes ou terrifiantes ou comiques d'événements vécus par le locuteur (ex. Peux-tu me raconter un bon tour joué à des professeurs de ton école?)
# 6 Les relations parents — enfants; les relations profs — élèves	# 8 L'avenir et projets de carrière